

**SOUSSION
POUR UN
CHEMIN PUBLIC.**

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Témiscouata.

ISLE VERTE, 6 Septembre 1865.

AVIS public est par le présent donné que des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'ouverture et confection d'un chemin public dans la Municipalité locale de la Paroisse de la Rivière-du-Loup et du Village de Fraserville, dans le dit Comté de Témiscouata, au lieu appelé ANSE A PERSIL, et pour en clôturer une partie, et pour la construction d'un pont public.

Pour plus amples informations s'adresser au coussigné, en la Paroisse de St. Arsène.

ELIE MAILLOUX.

Sec. - Trésorier du Conseil Municipal, 15 Sept. 1865. Comté de Témiscouata.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,

ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en-fer à hélice supérieur.



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 19 SEPTEMBRE 1865, à 4 heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires. Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

**CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL**

Pour 1865,

Ouvert aux deux Canadas,

À LA

CITE DE MONTREAL.

Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL,

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts, 10,000 à \$12,000

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des arts et manufactures, Institut des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 9 août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à samedi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre au bureau de la Chambre des Arts et manufactures.

Chaque concourant devra payer un dollar avec son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association agricole.

On peut se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. MURRAY,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent : 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère ; 2o. Avoir au moins seize ans ; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$5 chacun : le premier finissant au 1er janvier ; le second au 1er mai ; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et la lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame V. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Pré.

DEPOT DE LAMPES

ET

D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.

Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Mèches, Brosses, etc.

Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.

Toutes espèces d'articles importés d'ordre des Etats-Unis.

F. O. VALLERAND,

Québec, No. 8, Côte La Montagne, B. V.